



ACTUALITÉS EN BREF DU JEUDI

- RDC : l'ONU demande une enquête sur le décès d'un militant des Droits de l'homme
- Le PNUE souligne les retombées économiques de la restauration de l'environnement
- L'ONU s'inquiète de l'augmentation alarmante des meurtres de journalistes
- Le Conseil de sécurité appelle les iraqiens à former un gouvernement
- La Côte d'Ivoire est toujours dans une impasse politique
- Exécutions extrajudiciaires : les enquêtes nationales ne suffisent pas
- Haïti : le PAM prépositionne des vivres à l'approche de la saison des ouragans
- Des experts de l'ONU se penchent sur l'impact de la grippe en Afrique
- Fléchissement des prix des denrées agricoles selon la FAO
- L'ONU s'inquiète de la fermeture d'ONG par le Hamas à Gaza

RDC : l'ONU demande une enquête sur le décès d'un militant des Droits de l'homme



3 juin - L'ONU appelle les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) à lancer rapidement une enquête « transparente et indépendante » sur le décès d'un défenseur des Droits de l'homme, Floribert Chebeya, dont le corps a été retrouvé mercredi en périphérie de Kinshasa, la capitale. Son chauffeur, Fidèle Bazana, est toujours porté disparu.

Président depuis 1988 de l'Organisation non gouvernementale (ONG) la 'Voix des Sans Voix', Floribert Chebeya était également Secrétaire général du réseau des ONG des Droits

de l'homme en RDC.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit « choqué » en apprenant la mort « dans des circonstances obscures » du militant.

La Haute commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, Navi Pillay, le Représentant spécial de l'ONU pour la RDC, Alan Doss, et le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston, ont également exprimé leur profonde inquiétude face à l'augmentation des violations des droits humains en RDC.

« La réputation de champion des Droits de l'homme de Floribert Chebeya lui a valu le respect et l'admiration de ses compatriotes et de la communauté internationale », a estimé jeudi Ban Ki-moon dans un communiqué.

« Depuis plus de 20 ans, il a survécu à de nombreuses menaces de mort, d'arrestations et de mauvais traitements à cause de son travail de défenseur des Droits de l'homme », a indiqué pour sa part Navi Pillay, avant d'ajouter qu'il « croyait en la cause des Droits de l'homme et, contre toute attente, n'avait pas peur de la défendre ».



La veille de la découverte du corps de Floribert Chebeya, des ONG de défense des Droits de l'homme de Kinshasa avaient signalé sa disparition, alors qu'il avait été convoqué dans un commissariat de police.

Depuis plus de 10 ans, Floribert Chebeya est un militant convaincu des Droits humains, dénonçant en particulier la corruption des militaires et les liens entre les milices et des forces politiques étrangères.

« Il était considéré par beaucoup comme un pionnier du mouvement de défense des Droits humains sous la présidence de Mobutu Sese Seko. Il a continué à dénoncer les violations de ces droits fondamentaux quand Laurent-Désiré Kabila était président et quand son fils a accédé au pouvoir », a expliqué Navi Pillay.

La Haute commissaire aux Droits de l'homme a exprimé sa « profonde inquiétude » sur l'accroissement dans le pays des « intimidations et du harcèlement des défenseurs des Droits de l'homme, des journalistes et des opposants politiques ».

Dans un rapport publié mercredi, le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston, fait état d'une augmentation alarmante des violences contre les populations civiles dans la zone frontalière entre la RDC, le Soudan et de la République Centrafricaine (RCA). Ces attaques sont attribuées à l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), aux Forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), ainsi qu'à l'armée nationale congolaise.

Cette situation délétère a été pointée par les ONG à de nombreuses reprises, mais reste toujours « ignorée », déplore Philip Alston dans son rapport. « Nous avons continué à voir des opérations militaires peu planifiées et sous-équipées, la reprise d'attaques de rebelles contre des civils, l'échec de l'arrestation de criminels de guerre au sein de l'armée congolaise et des centaines de civils tués », a-t-il insisté.

Il a également appelé la Mission des Nations en RDC (MONUC) à rendre publique la « politique de conditionnalité » qui encadre la coopération entre les Casques bleus et l'armée nationale congolaise. Selon Philip Alston, il est indispensable de créer un « mécanisme indépendant en mesure d'enquêter » sur les allégations de violations des droits humains de la part des forces armées congolaises.

Ce cri d'alarme survient alors que le 28 mai dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le retrait de 2.000 Casques bleus d'ici la fin du mois de juin 2010. Par la résolution 1925, les 15 membres du Conseil ont décidé la prorogation jusqu'au 30 juin de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) et approuvé une modification de son mandat à partir du 1er juillet. A cette date, elle deviendra la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (MONUSCO).

Le PNUE souligne les retombées économiques de la restauration de l'environnement



3 juin - A deux jours de la journée mondiale de l'environnement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) publie un nouveau rapport qui montre que la restauration d'écosystèmes disparus ou endommagés - forêts, plans d'eau douce, mangroves, zones humides? - permet de générer des revenus de plusieurs millions de dollars, de créer des emplois et de combattre la pauvreté.

Rendu public jeudi, à l'occasion d'une Conférence sur la biodiversité internationale et la conservation organisé à Kigali, au Rwanda, ce rapport a été rédigé à partir de données collectées dans des milliers de projets de restauration d'écosystèmes à travers le monde. Il aussi présente plus de 30 initiatives qui transforment la vie de communautés et de pays du monde entier.

Intitulé "Planète morte, planète vivante : restauration de la biodiversité et des écosystèmes pour un développement durable", le rapport montre que, loin d'être une entrave à la croissance et au développement, bon nombre d'investissements environnementaux dans des actifs naturels dégradés peuvent générer des revenus substantiels et multiples.

« L'infrastructure écologique de la planète procure à l'humanité des services d'une valeur de plus de 70 000 milliards de

dollars par an et peut-être même beaucoup plus. Dans le passé, ces services n'étaient jamais ou pratiquement jamais comptabilisés au niveau national ou international. Cela devrait et doit changer », a souligné le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner.

« Ce rapport est destiné à faire passer deux messages fondamentaux aux gouvernements, communautés et citoyens à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement et en 2010. Le premier est que la mauvaise gestion des actifs naturels représente un obstacle au développement tellement énorme qu'à côté de lui la récente crise économique semble presque insignifiante. Le second est que des investissements correctement planifiés et des réinvestissements dans la restauration de ces infrastructures naturelles importantes ne font pas que procurer un rendement élevé, ils seront aussi très importants, sinon essentiels, pour le développement durable, dans un monde caractérisé par une croissance permanente des aspirations, de la démographie, des revenus et des demandes en ressources naturelles », a-t-il ajouté.

Le rapport du PNUE souligne aussi que la préservation des écosystèmes restés intacts coûte bien moins cher que la restauration d'écosystèmes dégradés. Le coût d'une préservation efficace telle qu'elle est pratiquée dans de nombreux parcs nationaux et sites protégés peut varier de quelques dizaines à quelques centaines de dollars par hectare. Les sites protégés ne représentent, toutefois, que 13 % des terres de la planète, 6 % de ses côtes et 1 % de ses zones maritimes. Un nombre important d'écosystèmes essentiels se trouve en dehors de ces sites. La restauration coûte peut-être dix fois plus cher que la simple gestion d'écosystèmes existants mais elle n'en reste pas moins une bonne affaire au vu du rendement en termes de récupération de services naturels.

Le PNUE fournit également une série d'exemples de réussite. Celui de la ville turque d'Istanbul qui en 20 ans a fait passer le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement des eaux usées de quelque centaines de milliers à plus de neuf millions - soit 95 % de la population – en réhabilitant et en nettoyant les berges, relocalisant les industries polluantes, en mettant en place des installations de traitement des eaux et en restaurant la végétation le long du fleuve.

Celui du Viet Nam, où la plantation et la protection de près de 12 000 hectares de mangroves a coûté 1 million de dollars mais permis d'économiser des frais annuels de maintenance des digues allant jusqu'à 7 millions de dollars.

Celui du Rwanda, de la République Démocratique du Congo et de l'Ouganda, où le strict renforcement de la législation a contribué à l'augmentation de la population de gorilles de montagne et généré indirectement une augmentation des revenus du tourisme.

Celui de l'Inde où la restauration de plus de 500 hectares de mangroves dans la région de l'Andhra Pradesh a coûté 3 millions de dollars sur sept ans mais augmenté la population de crabes comestibles et la quantité de fourrage pour le bétail, stimulant ainsi les revenus locaux tout en favorisant la biodiversité, notamment au niveau des loutres et des oiseaux.

Samedi 5 juin, les Nations Unies célèbre la Journée mondiale de l'environnement créé en 1972 et qui a vocation à être la journée d'action environnementale la plus importante et la plus largement célébrée dans le monde. Pour l'ONU, c'est l'un des principaux moyens de stimuler la prise de conscience mondiale sur l'environnement et encourager l'action politique.

L'ONU s'inquiète de l'augmentation alarmante des meurtres de journalistes



3 juin - Le nombre de journalistes tués l'année dernière dans le monde a augmenté de 26% par rapport à 2008 et la plupart des victimes travaillaient sur des affaires de corruption, de crime organisé ou de bavures policières. C'est la conclusion du rapport présenté ce jeudi au Conseil des Droits de l'homme, réuni à Genève, en Suisse, par le Rapporteur spécial de l'ONU pour la liberté d'opinion et d'expression, Frank La Rue.

L'année dernière, il y a eu 77 journalistes tués dans le monde. Les enlèvements et les disparitions de journaliste ont continué en 2009, obligeant 157 journalistes à quitter leur pays d'origine, précise le document, qui rend compte des activités du Rapporteur spécial depuis un an.

« Je suis également alarmé par des statistiques qui montrent que les auteurs de ces actes jouissent d'une totale impunité dans

94% des cas », a souligné Frank La Rue lors de la présentation du rapport, ajoutant que le nombre de cas dans lesquels la justice avait pris des mesures, même partielles, était « minimal ». « Seulement 2% des crimes perpétrés contre des journalistes ont fait l'objet d'enquêtes de police et de poursuites judiciaires contre leurs auteurs », a-t-il indiqué.

Frank La Rue a appelé en urgence les Etats -en particulier les Philippines, le Pakistan, l'Iraq, la Fédération de Russie et le Mexique qui font parti des pays dans lesquels le nombre de journalistes tués est le plus élevé- à prendre les mesures nécessaires pour garantir la protection et la défense de ceux qui travaillent pour des media.

« Je souhaiterais rappeler que conformément à la résolution 1739 du Conseil de sécurité de l'ONU et au droit international, les Etats ont l'obligation de mener des enquêtes exhaustives pour tous les cas d'attaques contre des journalistes et de poursuivre les responsables de ces attaques », a insisté Frank La Rue.

Evoquant ensuite sa récente visite de 12 jours en République de Corée, il a indiqué qu'il avait constaté dans ce pays que « le respect complet des droits de l'homme, en particulier la liberté d'opinion et d'expression, avait diminué depuis 2008 ». Pour Frank La Rue, cette situation est due « en premier lieu à une interprétation et une application plus restrictive des lois existantes ».

Estimant que le pays devait encore « montrer son engagement en faveur d'un vrai modèle de gouvernance démocratique incluant le respect complet des droits de l'homme », le Rapporteur spécial a souligné plusieurs domaines dans lesquels la liberté d'expression pourrait être menacée : restriction sur Internet, peine de prison en cas de diffamation, restriction de la liberté de réunion, restriction de la liberté d'opinion et d'expression des fonctionnaires, manque de diversité et de pluralisme dans les médias publics, manque d'indépendance de la Commission nationale des droits de l'homme.

Le Conseil de sécurité appelle les iraqiens à former un gouvernement



Une femme iraquienne avec une carte électorale.

3 juin - Le Conseil de sécurité a appelé jeudi « toutes les entités politiques à respecter les résultats des élections et les choix du peuple iraquien » ainsi qu'à « former aussi rapidement que possible un gouvernement qui représente la volonté et la souveraineté du peuple iraquien et leur espoir pour un Iraq fort, indépendant, unifié et démocratique ».

Les membres du Conseil de sécurité ont aussi salué le peuple et le gouvernement iraquien pour la validation par la Cour suprême iraquienne des résultats des élections du Conseil des représentants, organisées le 7 mars.

« Les élections parlementaires sont une étape importante dans le processus politique et elles réaffirment l'engagement du peuple et du gouvernement d'Iraq pour l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité du territoire et met en valeur l'importance de la stabilité et la sécurité du pays », a déclaré jeudi au nom du Conseil de sécurité, l'ambassadeur du Mexique, Claude Heller.

Les Etats Membres du Conseil ont également « condamner les récentes attaques terroristes » et « réitéré qu'aucune attaque terroriste ne peut renverser le chemin vers la paix, la démocratie et la reconstruction de l'Iraq ».

Le Représentant spécial de l'ONU en Iraq, Ad Melkert avait pour sa part qualifié en début de semaine cette étape de « cruciale », estimant qu'elle ouvrait la voie à la formation d'un gouvernement qui va « façonner l'avenir du pays pour les quatre prochaines années ».

Ad Melkert avait également appelé les dirigeants des partis politiques iraqiens à « aller de l'avant » et à travailler ensemble pour que le futur gouvernement soit représentatif des principales tendances de la société iraquienne. Dans cette perspective, il a souhaité la convocation au plus vite du nouveau Conseil des représentants.

« La démocratie, ce n'est pas nécessairement une distinction entre une majorité au gouvernement et une minorité dans l'opposition », avait insisté Ad Melkert.

« A ce stade, l'Iraq serait probablement mieux servi par un gouvernement largement inclusif, en rupture radicale avec l'exclusion ou la privation des droits électoraux que beaucoup de communautés du pays ont expérimenté dans le passé », avait-il conclu.

La Côte d'Ivoire est toujours dans une impasse politique



Un poste d'observation de l'ONU en Côte d'Ivoire.

3 juin - La Côte d'Ivoire est dans une « impasse politique aussi complexe que délicate », a estimé jeudi devant le Conseil de sécurité le Représentant spéciale de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Choi Young-Jin.

« Depuis le début de la crise il y a huit ans, les retards perpétuels dans la mise en œuvre de nombreux points des accords de paix ont été une source de frustration pour le peuple ivoirien et la communauté internationale », a expliqué Choi Young-Jin devant les 15 membres du Conseil de sécurité.

Divisé en deux parties depuis 2002 à la suite d'une guerre civile qui opposait les forces gouvernementales aux rebelles du nord du pays, le pays est censé organiser des élections nationales depuis 2005. L'échéance a été constamment reportée.

A la fin de l'année 2009, les autorités ivoiriennes sont parvenues à produire une liste électorale provisoire et les candidats à l'élection présidentielle pu être validés. Puis en février 2010, le Président ivoirien Laurent Gbagbo a dissous le gouvernement et la Commission électorale en raison d'un différend sur la production des listes d'électeurs.

Malgré la récente nomination d'un nouveau gouvernement et la mise en place de la nouvelle direction de la Commission électorale indépendante (CEI), « l'impasse politique n'est guère encourageante », a déplore Choi Young-Jin.

Selon le Représentant spécial, le blocage est principalement due « aux trois principaux protagonistes de la crise ivoirienne qui sont aujourd'hui préoccupés par leurs propres intérêts: le camp présidentiel veut la réunification avant les élections; l'opposition veut les élections avant la réunification; et les Forces nouvelles veulent l'identification avant la réunification », a-t-il expliqué.

Les événements de février et mars 2010 ont démontré que « l'échec constant à organiser des élections en Côte d'Ivoire et à concrétiser la réunification du pays contribue à exacerber les tensions et à entraver la normalisation constitutionnelle, politique, économique et sociale », a souligné Choi Young-Jin.

Le Représentant spécial a présenté les résultats de la mission d'évaluation technique sur l'avenir de l'ONUCI. Quatre options ont été envisagées : le renforcement du mandat de l'ONUCI pour organiser les élections, le retrait de la Mission, le maintien du statu quo et la rationalisation du mandat et la configuration de l'ONUCI.

Comme l'avait indiqué le Secrétaire général, Ban Ki-moon dans un rapport sur la situation du pays datant du mois de mai dernier, Choi Young-Jin a recommandé de « maintenir à leur niveau actuel les effectifs des composantes militaire et de police de l'ONUCI jusqu'à la fin de 2010 ».

Si cette recommandation est approuvée par le Conseil de sécurité, « le Secrétariat examinera les progrès accomplis dans le processus de paix et soumettra de nouvelles recommandations sur l'avenir de l'ONUCI avant la fin de l'année », a-t-il conclu.

La semaine dernière le Conseil de sécurité a prorogé d'un mois le mandat de l'ONUCI jusqu'au 30 juin prochain considérant que les recommandations relatives à la révision du mandat de l'ONUCI par le Secrétaire général « doivent être soigneusement examinées ».

Exécutions extrajudiciaires : les enquêtes nationales ne suffisent pas



Philip Alston, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommai res ou arbitraires.

3 juin - Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston, présentait ce jeudi son rapport annuel au Conseil des Droits de l'homme, réuni pour sa 14^{ème} session, à Genève en Suisse. Il a plaidé pour l'instauration d'enquêtes internationales dans les cas sérieux d'exécutions extrajudiciaires qui ne font pas l'objet d'enquêtes nationales suffisantes.

« Dans de nombreux cas, les commissions d'enquêtes nationales débouchent sur une large impunité. En général, la trace laissée par ces enquêtes est particulièrement faible », a-t-il regretté, lors de la présentation du compte rendu de ces travaux.

Pour le rapporteur spécial, « la communauté internationale a souvent besoin d'insister pour qu'une commission d'enquête internationale voit le jour, notamment pour les cas les plus graves ou lorsque les initiatives nationales ont été peu convaincante ».

« Dans de telles circonstances, affirmer que ces enquêtes doivent être entièrement laissées à la charge des autorités nationales équivaut à abdiquer pour la communauté internationale », a-t-il poursuivi, prenant l'exemple de la récente attaque d'une flottille d'aide humanitaire à destination de Gaza par la marine israélienne.

Mercredi, le Conseil des Droits de l'homme a adopté une résolution condamnant « dans les termes les plus fermes, l'attaque scandaleuse » des forces israéliennes contre ce convoi maritime humanitaire qui a coûté la vie à plusieurs civils. Adoptée par 32 voix pour, 3 contre et 9 abstentions, la résolution du Conseil crée une commission d'enquête internationale dont les membres seront désignés par le Président du Conseil.

« Je pense qu'il y a un besoin incontestable d'une enquête internationale objective et impartiale pour établir les faits et faire des recommandations », a estimé Philip Alston sur ce dossier.

Il est ensuite revenu sur la situation au Sri Lanka, en particulier sur les allégations selon lesquelles l'année dernière, dans les derniers mois des opérations de l'armée gouvernementale contre la rébellion des Tigres Tamoules, plus de 30.000 personnes auraient été tuées et de graves violations des Droits de l'homme et du droit humanitaire international auraient été observées.

« Dans ce cas aussi, il faut une enquête internationale indépendante », a-t-il indiqué, rappelant que cette proposition ait été rejetée par le Conseil des Droits de l'homme l'année dernière. « Il y a aujourd'hui beaucoup de preuves qui garantiraient une action efficace », a-t-il toutefois estimé.

Devant le Conseil des Droits de l'homme, Philip Alston a également abordé le problème des assassinats ciblés, soulignant que ces pratiques constituaient un défi au droit international.

Il a en particulier évoqué le programme des services de renseignement américains de la CIA, regrettant que « les Etats-Unis aient mis en place une nouvelle théorie selon laquelle il y a une « loi du 11 septembre » qui les autorise à user de la force sur le territoire d'autres Etats, au nom de la légitime défense et de la guerre contre le terrorisme ».

Pour lui, cette interprétation large de la notion de droit à la légitime défense participe à l'affaiblissement de l'interdiction de l'usage de la force inscrite dans la Charte des Nations Unies.

Le Rapporteur spécial a enfin rendu compte au Conseil de ces visites en République Démocratique du Congo, en République Centrafricaine, en Colombie et au Brésil, où il a récemment dénoncé la poursuite des assassinats de civils, par des milices et des escadrons de la mort constitués de policiers.

Haïti: le PAM prépositionne des vivres à l'approche de la saison des ouragans



Des Haïtiens recevant des sacs de nourriture.

3 juin - Le Programme alimentaire mondial (PAM) intensifie ses actions d'urgences en Haïti à mesure que la saison des ouragans approche afin de protéger les populations déplacées suite au tremblement de terre tragique du 12 janvier dernier.

« Se préparer maintenant va nous aider à garantir à ce que les efforts des Haïtiens pour reconstruire leur vie et retrouver leur moyens de subsistance ne soient pas anéantis par la nature », a déclaré la Directrice exécutive du PAM, Josette Sheeran.

Plus de deux millions de rations alimentaire ont été prépositionné par l'agence onusienne à 31 emplacements du pays afin de répondre le plus rapidement possible à une urgence humanitaire. Au sud et à l'est du pays, six entrepôts prévus pour résister aux ouragans ont été construits. En cas de blocage des voies de transports, le PAM a prévu d'acheminer de l'aide humanitaire par bateaux.

Après les premiers mois d'urgence au cours desquels le PAM a distribué une aide alimentaire à plus de deux millions d'Haïtiens, l'agence onusienne a lancé plusieurs campagnes ciblées à l'intention des enfants et des femmes. Aujourd'hui, plus 72.000 repas sont distribués quotidiennement aux enfants de 5 à 16 ans dans 148 écoles de Port-au-Prince. Cette campagne, qui va être étendue au reste du pays, a l'avantage d'inciter aussi les enfants à revenir dans les établissements publics quand les parents hésitent, par crainte d'un nouveau séisme.

Le PAM distribue également des compléments alimentaires comme le « Supplementary Plumpy » -une pâte à base d'arachide très nutritive- dont profitent 16.000 femmes et 53.000 enfants de moins de 4 ans. L'aide de l'agence s'articule autour de distribution de rations alimentaires équilibrées. Des paniers repas composés de riz, d'huile, de haricots, de maïs et de soja distribués à plus de 300.000 familles vulnérables, en coopération avec les autorités haïtiennes et des ONG.

Par ailleurs, un groupe de travail composé notamment de représentants du gouvernement haïtien et des Nations Unies a été mis en place au cours du mois de mai afin de préparer les futures élections en Haïti prévues en novembre prochain.

A ce sujet, le Représentant spécial et Chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Edmond Mulet s'est inquiété « des appels lancés de divers secteurs de la société haïtienne pour des changements politiques qui sont à la fois inconstitutionnels et anti-démocratiques ».

« Ces appels détournent l'attention de l'importante tâche de reconstruction et de développement », a-t-il dit mercredi lors du Sommet mondial sur l'avenir d'Haïti qui s'est déroulé à Punta Cana en République Dominicaine.

« Le pouvoir doit être transféré par voie d'élections légitimes. Cela signifie que les paramètres fixé par la Constitution en matière électorale doivent être respectés », a-t-il conclu.

Des experts de l'ONU se penchent sur l'impact de la grippe en Afrique

Influenza A
(H1N1)

3 juin - Des ministres africains de la santé et des représentants des agences internationales se sont retrouvés aujourd'hui à Marrakech, au Maroc, pour une rencontre organisée par les Nations Unies et ses partenaires et destinée à discuter de l'impact de la grippe sur le continent.

« Nous savons que la grippe a un impact significatif sur la mortalité en Afrique, mais malheureusement nous manquons de données pour avoir une évaluation précise », a indiqué Keiji Fukuda, le Conseiller spécial pour les pandémies de grippe auprès du Directeur

général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« La grippe est souvent vue comme un problème dans les pays tempérés, c'est aussi une menace majeure pour la santé publique dans les pays en développement, dont ceux des zones tropicales », a-t-il ajouté.

Selon l'OMS, les virus de la grippe provoquent des infections du système respiratoire comme la pneumonie, qui est une cause majeure de décès sur le continent africain, en particulier chez les enfants.

Pour l'organisation, il est donc indispensable de renforcer les systèmes de surveillance afin d'être en mesure d'évaluer les effets de la grippe sur le continent.

« L'absence d'informations adéquates, le manque de connaissance sur la maladie et l'existence de besoins sanitaires autres expliquent qu'aucune intervention spécifique n'ait été mise en place pour réduire l'impact de la maladie en Afrique », a regretté la responsable du Programme sur la grippe à l'OMS, Sylvie Briand, qui participe aussi au forum de Marrakech.

L'un des objectifs clés de cette rencontre est de sensibiliser les responsables politiques et sanitaires sur le besoin de renforcer les capacités de surveillance en Afrique. Elle vise aussi à préparer des plans d'intervention et à élaborer des stratégies de réduction du problème de la grippe dans la région.

La rencontre de Marrakech est organisée en partenariat avec l'Alliance africaine contre la grippe, une initiative destinée à faire la promotion de la collaboration et de l'échange d'informations entre les pays et les différents acteurs d'Afrique.

En marge de la rencontre, l'OMS a indiqué, suivant les recommandations de son comité d'urgence, que la pandémie mondiale de grippe aviaire H1N1 n'était pas terminée, bien que le pic pandémique soit passé. « D'un point de vue global, le comité est unanime, la pandémie se poursuit mais la période la plus intense semble être passée dans la plupart des zones du monde », a indiqué la Directrice général de l'OMS, Margaret Chan.

L'OMS appelle quand même tous les pays à rester vigilants et à maintenir leurs systèmes de surveillance et de contrôle en alerte. Elle précise également que la situation sera réévaluée dans le courant du mois de juillet, quand les informations et les données sur l'impact de la maladie pendant l'hiver de l'hémisphère sud seront connues.

L'organisation indique aussi qu'à l'heure actuelle, c'est dans les zones tropicales que le virus H1N1 est le plus actif, notamment dans une partie des Caraïbes et en Asie du Sud, mais sans comparaison possible avec le niveau de juillet 2009. En Afrique, la transmission du virus est à « basse et sporadique » indique aussi l'OMS.

Fléchissement des prix des denrées agricoles selon la FAO



3 juin - Les cours internationaux des principales denrées alimentaires de base ont reculé durant les cinq premiers mois de 2010, indique le dernier rapport publié aujourd'hui par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Intitulé « Perspectives de l'alimentation », le document montre que les factures d'importations alimentaires restent néanmoins élevées, surtout dans les pays en développement.

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'établissait autour de 164 points en mai 2010, en baisse par rapport aux 174 points de janvier et nettement inférieur au record de 214 points du printemps 2008, indique le rapport.

La chute des cours internationaux des céréales et du sucre est un des principaux facteurs à l'origine de cette baisse de l'Indice, selon l'organisation qui souligne que les perspectives de forte croissance de la production ont entraîné une chute des prix du sucre de moitié par rapport à leur pic du début de l'année. La FAO fait néanmoins remarquer que le coût du panier alimentaire standard dans le monde aujourd'hui reste supérieur d'environ 69% à celui des années 2002-04

La plupart des indicateurs annoncent un accroissement des disponibilités mondiales, principal facteur à l'origine des fortes contractions des cours internationaux des principales denrées vivrières de base cette année, ajoute le rapport. "L'escalade des prix alimentaires de 2008-2009 a stimulé les semis et la production de nombreuses cultures, ce qui s'est traduit par un redressement des stocks et un accroissement des rapports stocks/utilisation, tendance qui a de fortes chances de se poursuivre en 2010/11".

Le rapport Perspectives de l'alimentation présente également les premières estimations de la FAO sur le commerce, les

stocks et l'utilisation de céréales au cours de la prochaine campagne 2010/11. D'après les premières indications, la nouvelle campagne devrait être confortable, avec une production mondiale en 2010 proche du record de 2008, et des stocks céréaliers mondiaux en hausse pour la troisième campagne consécutive.

En dépit du fléchissement des prix, le coût global des importations vivrières devrait atteindre 921 milliards de dollars en 2010, soit quelque 100 milliards (ou 11 pour cent) de plus qu'en 2009, mais moins que le record de 1 000 milliards atteint en 2008, à l'apogée de la crise des prix alimentaires.

La hausse prévue s'expliquera en grande partie par des dépenses plus élevées de produits non céréaliers, qui pourraient augmenter de 17 pour cent et s'établir à 650 milliards de dollars, soit environ les deux tiers des dépenses mondiales d'importations vivrières, signale la FAO.

Les produits laitiers, les huiles végétales et le sucre sont susceptibles d'alourdir ultérieurement les factures, sous l'effet conjugué d'une hausse des volumes et des prix d'importation. Les dépenses consacrées à ces denrées importées devraient dépasser ou avoisiner les niveaux record constatés en 2008.

La hausse des coûts de fret fera également grimper les factures d'importations vivrières, souligne encore le rapport. Les indicateurs de fluctuation des taux de fret sont pour l'instant supérieurs d'environ 75 pour cent à ceux de 2009.

En conséquence, le coût d'achat des denrées sur le marché international pour les groupes les plus vulnérables - c'est-à-dire les pays moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) - devrait être respectivement majoré de l'ordre de 10 et 14 pour cent par rapport à l'an dernier.

Les prix du sucre ont dégringolé de moitié par rapport à leur pic de début d'année, lorsqu'ils avaient atteint en moyenne 583 \$/tonne en janvier - un record depuis 30 ans - compte tenu des perspectives de forte relance de la production.

La chute des prix des céréales a été plus modérée (environ 10 pour cent), mais les prévisions d'une nouvelle bonne campagne pourrait accentuer la pression négative sur les prix.

Les prix des oléagineux ont résisté jusqu'à présent à un fort ralentissement, face à une demande qui reste soutenue et une offre généralement plus restreinte que dans le cas des céréales. Toutefois, d'après les premières indications, les prix des oléagineux pourraient subir une contraction dans les prochains mois due à une augmentation de l'offre.

En revanche, les prix du secteur de la viande ont subi une forte augmentation, essentiellement due à des baisses de production et à une hausse de la consommation. Les prix du secteur du poisson tirent parti d'une certaine relance de la demande, mais surtout d'un resserrement des disponibilités. Le marché du saumon de l'Atlantique demeure particulièrement tendu à cause des tendances négatives de l'offre au Chili imputables à des foyers de maladie dans le secteur aquicole.

Les perspectives médiocres du secteur laitier dans les principaux pays exportateurs soutiennent la fermeté des cours des produits laitiers dans un contexte de vive demande d'importations, ajoute le rapport.

L'ONU s'inquiète de la fermeture d'ONG par le Hamas à Gaza



3 juin - Le coordinateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Proche-Orient s'est inquiété jeudi de la fermeture ces derniers jours de plusieurs organisations non-gouvernementales par le Hamas au pouvoir dans la Bande de Gaza.

« Je suis profondément préoccupé par les informations en provenance de Gaza selon lesquelles le Hamas aurait dévalisé un certain nombre de bureaux d'organisations non gouvernementales (ONG) à Gaza Ville et Rafah ces derniers jours et les aurait fermés, confisquant au passage leur matériel et leurs équipements », a déclaré Robert Serry dans un communiqué publié de Jérusalem ce jeudi.

"Prendre ainsi pour cible des ONG, y compris des organisations partenaires des Nations unies, est inacceptable, bafoue les normes d'une société libre et nuit à la population palestinienne", a-t-il ajouté.

Selon la presse, le Centre palestinien pour les droits de l'homme, dont le siège est à Gaza, a constaté que les forces de sécurité du Mouvement de résistance islamique (Hamas) étaient intervenues le 31 mai et le 1er juin pour fermer les locaux de six ONG, dont plusieurs centres de protection maternelle et infantile.

"Les autorités de fait doivent faire cesser semblables mesures de répression et autoriser la réouverture sans tarder de ces institutions de la société civile", a demandé le responsable de l'ONU.